

quatre octobre à une heure du soir.

Par devant nous, Lafore Ulysse, maire, officier de l'état civil de la commune de Gibel, arrondissement de Villefranche, haute-garonne ont comparu:

Oller Francois, Charles, Marianno, né à Saint-Isidore del Castillo, province de Gérone (Espagne) le vingt trois février mil huit cent soixante-seize, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'il nous a remis, cultivateur demeurant à Gibel, haute-garonne, fils majeur de feu Oller Joseph et de Josephine Verdaguier, âgé de quarante-cinq ans, ménager demeurant à Gibel, haute-garonne, procédant avec le consentement de sa mère.

Et Marty Appollonie, née à Cintegabelle, section d'Uzès, haute-garonne, le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante-dix-neuf, ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a remis, ménagère demeurant à Gibel, haute-garonne, fille mineure de Marty Jean, âgé de quarante-neuf ans, cultivateur demeurant à Gibel, haute-garonne et de Dalga Laurence, âgé de cinquante-cinq ans, ménagère, domiciliés ensemble à Gibel, haute-garonne procédant avec le consentement de ses père et mère.

Lesquels après avoir déclaré sur notre interpellation qu'il a été fait un contrat de mariage passé devant M<sup>e</sup> Catenac, notaire à Mailhous, haute-garonne, le seize août dernier, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches vingt-trois et trente août dernier dates qu'il soit intervenu aucune opposition.

Après avoir donné lecture de toutes les pièces mentionnées ci-dessus ainsi que du Chap. 6 du code civil tit. 5 du mariage, faisant droit à la requête des comparants, nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux.

D'après leurs réponses séparées et affirmatives

nous avons prononcé au nom de la loi que les dits Oller Francois Charles Marianno <sup>20</sup> et Marty Appollonie sont unis par le mariage.

Dont acte a été fait passé et lu publiquement dans l'une des salles de la maison commune les portes ouvertes en présence de la mère de l'époux des père et mère de l'épouse, de Ferrand Paul, âgé de trente-quatre ans garde champêtre, de Cabala Jean, âgé de soixante-cinq ans, charroy, de Buillon Jacques, cultivateur, âgé de quarante-huit ans, de Galignier Jean, Cabala Jean Galignier Bailly (P. L.)

Pierre, âgé de cinquante deux ans, cantonnier, fermier, mapurs, domiciliés à Gibel, haute-garonne, non parents des époux, lesquels sans les époux, la mère de l'épouse les père et mère de l'épouse pour ne s'en servir ont signé avec nous.

Lafore Ulysse

Galignier

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize et le sept octobre à midi.

Par devant nous: Lafore Ulysse, maire, officier de l'état civil de la commune de Gibel, arrondissement de Villefranche, haute-garonne, a comparu: Marty Jean, âgé de trente-cinq ans, cultivateur, domicilié à Gibel, haute-garonne, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né à Gibel ce jour'hui à cinq heures du matin, de lui déclarant et de Cassette Germaine, âgée de vingt-sept ans, ménagère, demeurant avec son mari, mariés auquel enfant on a donné le prénom de Marie.

Présents: Ferrand Paul, âgé de trente-quatre ans, garde-champêtre, et Camouère Édouard, âgé de trente-quatre ans, instituteur, tous deux

présents.

Acte de naissance

N<sup>o</sup> 37  
Mariage  
de  
Oller  
Francois  
avec  
Marty  
Appollonie  
le 14 Octobre  
1896

N<sup>o</sup> 38  
Naissance  
de  
Marty  
Marie  
le 26<sup>e</sup> 1896  
Déclaré à CALMONT le 17<sup>e</sup> Janvier 1897